

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1921

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME SOIXANTE-HUITIÈME

αί βοτάναι σιγηλῶς τὸ ὠφελουῶν
προΐσχονται.

LYON
DESVIGNE & C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

36, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU
MÊME MAISON A GENÈVE. ET A BÂLE

1922

CURCULIONDÉS NOUVEAUX

DE L'AFRIQUE TROPICALE

PAR

A. HUSTACHE

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon en la séance du 10 mars 1919

Deuxième Partie (Suite)

MYLLOCERUS LONGIPILIS nov. sp.

Brun rouge, les antennes et les pattes plus claires, revêtu de squamules rondes, serrées, d'un vert métallique, brillant, muni, en outre, de soies blanchâtres, dressées, très longues et unisériées sur les interstries des élytres.

Rostre subrectangulaire, plus court que la tête, fortement échancré au sommet, légèrement déprimé en son milieu, densément squamulé. Tête convexe, densément squamulée, à points épars; yeux grands, ovales, assez saillants. Antennes longues, hérissées de poils cendrés assez longs; scape arqué, modérément épaissi au sommet, de la longueur du funicule; 1^{er} article du funicule une fois et demie de la longueur du 2^e, celui-ci surpassant le 3^e de un tiers, les 5^e, 6^e, 7^e, noueux, la massue oblongue, acuminée, plus longue que les 3 articles précédents réunis. Prothorax presque aussi long que large à la base, modérément rétréci en avant, le bord antérieur légèrement avancé au milieu, la base subtronquée, largement et fortement impressionné transversalement en avant, étroitement devant la base; convexe, à points espacés munis chacun d'une soie fine, claviforme, assez courte, dirigées vers le milieu, ce dernier dénudé, rougeâtre. Ecusson petit, semi-ovale, subdénudé. Elytres subparallèles, de un tiers plus larges que le prothorax, les épaules rectangulaires, brièvement arrondies; stries fines et ponctuées; interstries larges et plans. Pattes éparsé-

ment squamulées, assez densément pubescentes ; fémurs fortement renflés, inermes.

Long. 4-5 m/m.

Congo français : Fort Crampel (ma coll.).

MYLLOCERUS ABYSSINICUS nov. sp.

Brun, les pattes et les antennes rouges, revêtu en dessus et en dessous de petites squamules serrées, rondes, d'un beau vert peu brillant, les interstries des élytres munis chacun d'une série de très courtes soies épaisses, squamuleuses, flaves, soulévées. Rostre presque aussi large mais un peu plus court que la tête, subparallèle sur ses bords, modérément échancré en triangle au sommet, l'échancrure prolongée en arrière par une faible et courte dépression, densément squamulé. Tête transversale, le front subplan, densément squamulée, avec quelques points épars émettant chacun une grosse squamule pâle ; yeux oblongs, peu saillants. Antennes assez courtes, peu grêles, éparsément pubescentes de cendré ; scape arqué vers le tiers basal, modérément et progressivement épaissi au sommet, atteignant le bord antérieur du prothorax ; deux premiers articles du funicule égaux, le 1^{er} un peu plus épais que le 2^e, celui-ci un peu plus long que les articles 3^e et 4^e réunis, les suivants oblongs, le 7^e plus gros et plus long que le 6^e, la massue courte, ovale. Prothorax à peu près aussi long que large, subcylindrique, faiblement rétréci en avant, subbisinué à sa base, faiblement mais largement impressionné en avant, plus étroitement devant la base, marqué en outre de chaque côté d'une impression s'étendant de la base au milieu, à points épars, squamuleux. Ecusson en demi-ovale, squamulé. Elytres progressivement élargis jusqu'au tiers postérieur, assez brusquement rétrécis et arrondis ensemble au sommet, les épaules brièvement arrondies ; stries fines, dénudées, à ponctuation obsolète ; interstries larges, subconvexes, leurs soies claviformes, visibles de profil, particulièrement sur la déclivité postérieure. Pattes subdénudées, avec quelques squamules cendrées ou carnées, parfois un peu métalliques, et une éparsse et fine pubescence cendrée ; fémurs modérément épaissis et inermes.

Long. 3 m/m environ.

Abyssinie sans localité précise (Schimper, 1850, Muséum de Paris). 60 spécimens.

Cette espèce doit être voisine de *M. viridis Auriv.*

MYLLOGERUS CIRCUMCINCTUS nov. sp.

Brun rouge, les pattes et les antennes un peu plus claires, le prothorax et les élytres ornés d'une large bande latérale de squamules petites, flaves ou flave-cendrées, parfois légèrement carnées et un peu métalliques, le reste du corps revêtu en dessus de squamules plus petites, très éparses, de coloration analogue, le dessous à squamules assez serrées et plus cendrées ; muni en outre de soies dressées flaves, assez longues et unisériées sur chaque interstrie des élytres.

Rostre transversal plus court que la tête, fortement échancré au sommet, avec un sillon médian obsolète. Tête large, transversale, plane sur le front, à ponctuation fine, serrée ; yeux très grands, légèrement ovales, saillants, subcontigus au prothorax en arrière, bordés d'un rang de grosses squamules claires. Antennes à fine pubescence cendrée, soulevée ; scape fortement arqué, assez grêle, progressivement et modérément épaissi, de la longueur du funicule ; deux premiers articles du funicule allongés, le 1^{er} le plus long et du double du 3^e, les 4^e, 5^e, 6^e, subégaux, obconiques, le 7^e un peu plus long et plus épais, la massue oblongue acuminée. Prothorax cylindrique, aussi long que large, faiblement arqué sur ses bords, très faiblement bisinué à la base, impressionné transversalement, fortement et largement en avant, presque aussi fortement mais étroitement contre la base, à ponctuation assez fine, serrée, chaque point muni d'une courte soie dressée. Ecusson en demi-ovale, dénudé et à pointillé épars. Elytres subparallèles, très peu élargis en arrière, les épaules en angle droit brièvement arrondi ; stries assez fortes, à points ovales, serrés, munis chacun, au fond, d'un très petit poil squamuleux ; interstries larges, convexes, munis chacun de 3-4 rangs irréguliers de petites squamules espacées et d'un rang de soies légèrement penchées en arrière. Pattes assez grêles, éparsément squamulées et pubescentes ; fémurs armés d'une très courte épine, parfois obsolète.

Long. 3,5-4 mm.

Congo français : Fort Crampel, Boda (ma coll.).

MYLLOCERUS ROSEUS nov. sp.

Brun, les pattes et les antennes rouges, densément revêtu en dessus de squamules rondes légèrement rosées, muni de soies blanches dressées, assez longues, unisériées sur les interstries des élytres.

Rostre plus court que la tête, transversal, fortement échancré au sommet, les bords de l'échancrure à squamules vertes, métalliques, brillantes. Tête transversale, densément squamulée et sétosulée ; yeux légèrement ovales, grands, saillants, en arrière subcontigus au prothorax. Antennes densément squamulées et pubescentes ; scape arqué, progressivement et modérément épaissi au sommet, de la longueur du funicule ; 1^{er} article du funicule aussi long que les 3^e et 4^e réunis, le 2^e un peu plus court, les 3^e, 4^e, 5^e, 6^e obconiques, subégaux, le 7^e un peu plus long et plus gros, la massue courte, ovale-acuminée. Prothorax à peine transversal, modérément arqué sur les bords, légèrement bisinué à sa base, largement mais peu profondément impressionné transversalement en avant, brièvement et assez fortement impressionné contre la base ; densément squamulé et à points espacés, munis chacun d'une courte soie dressée. Ecusson ovale, densément squamulé. Elytres faiblement élargis en arrière, légèrement sinués derrière les épaules, celles-ci en angle droit à peine arrondi au sommet ; stries fines, à points allongés, peu nets ; interstries légèrement convexes. Pattes squamulées et éparsément pubescentes ; fémurs inermes. Dessous concolore, mais à squamules plus allongées, en partie piliformes.

Long. 3,5-4 mm.

Congo français : Fort Crampel (ma coll.).

Obs. : Le revêtement est variable chez cette espèce. Quelques spécimens ont le dessus de la tête, le prothorax en partie, les bords latéraux des élytres d'un beau vert doré métallique ; un spécimen, particulièrement remarquable, a une large bande latérale verte aux élytres et le disque est d'un gris brun uniforme.

MYLLOCERUS RUBIGINOSUS nov. sp.

Brun rouge, les pattes et les antennes plus claires, revêtu de petites squamules rondes, serrées, d'un brun foncé, pâle, un peu plus claires par places, et muni de soies dressées, brunes, longues sur les élytres.

Rostre presque du double aussi long que la tête, subparallèle sur ses bords, peu élargi en avant, subtronqué au sommet, les deux bords des ptérygies relevés en dessus vers leur sommet, marqué d'un sillon assez étroit n'atteignant pas la base, rugueux, squamulé et brièvement sétosulé. Tête fortement transversale, rugueuse, squamulée, les soies plus longues autour des yeux, ceux-ci ronds, assez grands, assez saillants, subcontigus au prothorax. Antennes grêles, à pubescence soulevée, cendrée et très éparse; scape plus long que le funicule, grêle, fortement arqué, brusquement épaissi au sommet; tous les articles du funicule obconiques, le 1^{er} article plus long que le 2^e, celui-ci une fois et demi aussi long que le 3^e, les suivants graduellement un peu plus courts et à peine épaissis, le 7^e un peu plus long que le précédent, la massue ovale-oblongue, plus courte que les 3 articles précédents réunis. Prothorax subcylindrique, de un tiers plus long que large, le bord antérieur tronqué, la base légèrement bisinuée, les bords latéraux très peu arqués, assez fortement impressionné transversalement en avant, la ponctuation voilée par le revêtement, les soies éparées, dressées. Ecusson arrondi, squamulé. Elytres presque du double de la largeur du prothorax à leur base, subparallèles, peu élargis en arrière, les épaules rectangulaires, brièvement arrondies; stries fines, obsolètement ponctuées et squamulées; interstries larges, plans, munis chacun d'un rang de soies espacées, mais longues et dressées. Pattes assez grêles, faiblement squamulées, éparsément pubescentes. Fémurs pédonculés, finement dentés. Dessous à revêtement cendré, peu dense.

Long. 3,5-4 mm.

Côte d'Ivoire, sans localité précise (A. Chevalier, 1909. Muséum de Paris).

MYLLOCERUS POLYLINEATUS nov. sp.

Oblong, brun, densément revêtu en dessus de petites squa-

mules rondes, serrées mais non contiguës, légèrement métalliques, teintées de rose ou blanches, ces dernières disposées sur les interstries impairs des élytres qu'elles recouvrent en formant des bandes.

Rostre continuant la tête et presque du double de sa longueur, légèrement conique, faiblement élargi au sommet, l'échancrure apicale large, triangulaire, profonde, bordée de longs cils flaves, prolongée en arrière par une profonde et large dépression longitudinale subcarénée sur ses bords et munie au milieu d'une fine ligne prolongée jusque sur le front. Tête courte, fortement transversale, de la largeur du prothorax, le vertex convexe. Yeux latéraux, petits, arrondis, brièvement tronqués en avant, très peu convexes. Antennes robustes à pubescence squamuleuse cendrée, peu dense et à peine soulevée ; scape peu arqué, aussi long que le funicule, épaissi dès la base, subcylindrique, à peine renflé au sommet ; 1^{er} article du funicule un peu plus épais et à peine plus long que le 2^e, celui-ci égalant une fois et demie le 3^e, les suivants peu différents d'épaisseur, subcylindriques, progressivement plus courts, la massue oblongue, rétrécie à la base, acuminée au sommet, de la longueur des 3 articles précédents réunis. Prothorax cylindrique, transversal, légèrement sinué au milieu du bord antérieur, faiblement bisinué à sa base, ses bords latéraux subrectilignes, légèrement impressionné longitudinalement de chaque côté ; à ponctuation espacée, densément squamulé, avec 3 bandes longitudinales foncées. Ecusson petit, convexe, squamulé. Elytres oblongs, peu plus larges à leur base que le prothorax, progressivement et modérément élargis jusqu'au tiers apical, rétrécis et arrondis ensemble au sommet, les épaules en angle obtus largement arrondi ; 10 stries sur chaque élytre, formées de points oblongs, étroitement séparés, munis au fond d'une très petite squamule ; interstries larges, convexes, les alternes plus élevés et à revêtement plus clairs, tous densément squamulés et munis d'un rang de soies blanches et soulevées. Pattes densément squamulées et finement pubescentes ; fémurs claviformes, armés d'une fine épine. Dessous à squamosité serrée concolore.

Long. 5 mm.

Congo français : Fort Crampel (ma coll.).

MYLLOCERUS PHARISAUS nov. sp.

Brun rouge, les pattes et les antennes plus claires, densément revêtu de squamules d'un cendré jaunâtre, fortement appliquées, les élytres avec quelques vagues macules d'un brun clair et quelques courtes soies blanchâtres soulevées, plus visibles vers le sommet.

Rostre un peu plus court et plus étroit que la tête, subparallèle sur ses bords, profondément et étroitement sillonné au milieu, l'échancrure apicale courte, densément squamulé. Tête transversale, le front plan, les yeux grands, ronds, peu sail-lants. Antennes éparsément squamulées et brièvement hérissées de cils soulevés ; scape arqué, épaissi au sommet, égal au funicule ; deux premiers articles du funicule de même longueur, le 1^{er} plus épais, le 2^o de un tiers plus long que le 3^o, les suivants progressivement plus courts, la massue ovale, courte, moins longue que les deux articles précédents réunis. Prothorax un peu plus long que large, un peu plus étroit en avant qu'à sa base, faiblement arqué sur ses bords, tronqué en avant, légèrement bisinué à sa base ; légèrement impressionné transversalement en avant ; le disque à convexité un peu irrégulière, à points assez grands et assez serrés, densément squamulés et munis en leur centre d'une soie squamuleuse excessivement courte. Ecusson oblong, squamulé. Elytres notablement plus larges que le prothorax, faiblement élargis en arrière, légèrement sinués derrière les épaules, celles-ci en angle obtus largement arrondi ; stries fines, à points petits, allongés, squamulés ; interstries convexes, densément squamulés, munis en arrière d'un rang de courtes soies. Pattes squamulées et pubescentes ; fémurs peu fortement épaissis, armés d'un petit denticule ; tibias antérieurs et intermédiaires légèrement arqués. Dessous à revêtement dense, cendré.

Long. 3,2 mm.

Congo français : Fort Crampel (ma coll.).

MYLLOCERUS BOZASI nov. sp.

Brun, les pattes et les antennes d'un rouge ferrugineux, densément revêtu de squamules serrées, variées, d'un beau brun

foncé et cendrées, ces dernières éparses sur le disque du prothorax mais assez serrées sur les bords, condensées en petites taches ou en linéoles variables sur les élytres ; muni en outre de soies soulevées courtes, brunes ou cendrées suivant la coloration des parties qui les portent.

Rostre plus court que la tête, fortement échancré au sommet ; l'échancrure prolongée en arrière jusque sur le front par une fine ligne élevée, densément squamulé de cendré. Tête transversale, légèrement déprimée et resserrée sur le front, celui-ci marqué d'un point enfoncé à la naissance de la ligne élevée du rostre, densément squamulée de brun et de cendré autour des yeux, ces derniers arrondis, très grands, saillants. Antennes à pubescence cendrée, soulevée, le sommet des articles et la massue rembrunis ; scape modérément arqué, épaissi au sommet, aussi long que le funicule ; 1^{er} article du funicule de un tiers plus long que le 2^o, celui-ci à peine plus long que le 3^o, les suivants obconiques, plus longs qu'épais, la massue étroite, allongée, plus courte que les 4 articles précédents réunis, articulée. Prothorax transversal, cylindrique, ses bords très peu arqués en leur milieu, faiblement impressionné transversalement en avant, à ponctuation serrée, voilée par le revêtement dense, brun, les squamules cendrées plus allongées, en partie piliformes, plus serrées sur les bords. Ecusson petit, peu densément squamulé. Elytres subparallèles, peu élargis en arrière, légèrement sinués derrière les épaules, celles-ci en angle droit brièvement arrondi ; stries très fines, à points espacés, oblongs, lisses et quelque peu brillants ; interstries larges, faiblement convexes, munis chacun d'un rang de soies. Pattes à fine pubescence cendrée, squamuleuse sur les fémurs ; fémurs inermes. Dessous à squamosité cendrée.

Long. 3-4 mm.

Pays Somali, Biakobaba, à 850 mètres d'altitude (B. de Bozas, 1903, Muséum de Paris) ; environs de Djibouti (Ch. Gravier, 1904, Muséum de Paris).

CORIGETUS DECORSEI nov. sp.

Brun noir, les pattes et les antennes rouges, densément revêtu de squamules légèrement métalliques, d'un vert clair, parfois teintées de cuivreux, les interstries des élytres munis

chacun de un ou deux rangs peu réguliers de petites soies flaves, recourbées.

Rostre plus long que la tête, élargi et profondément échancré au sommet, largement mais peu profondément déprimé sur sa ligne médiane, la dépression limitée latéralement par deux carènes faibles et obtuses n'atteignant pas la base des yeux. Tête transversale, le vertex convexe, légèrement déprimée sur le front, marquée d'un point enfoncé interoculaire ; yeux oblongs, grands, peu convexes ; antennes robustes squamulées-sétosulées de cendré ; scape progressivement épaissi, peu arqué, un peu plus court que le funicule ; deux premiers articles du funicule allongés, le 1^{er} plus long que le 2^o, celui-ci subégale aux deux suivants réunis, le 3^o le plus court, les suivants oblongs notablement plus longs qu'épais, la massue oblongue, étroite, de la longueur des 3 articles précédents réunis. Prothorax trapézoïdal, à la base du double plus large que long au milieu, modérément rétréci en avant, le bord antérieur tronqué, muni de lobes oculaires courts, la base fortement bisinuée, à lobe médian large et obtus, marqué de deux larges impressions transversales, l'une antérieure, l'autre devant la base, cette dernière n'atteignant pas les angles postérieurs aigus ; disque subplan, vu de profil, paraissant relevé transversalement au milieu et contre le bord antérieur, à ponctuation peu visible, voilée par le revêtement, les points munis d'une squamule sétiforme, épaissie au sommet, dirigée en avant et à peine soulevée. Ecusson ovale, rugueux, dénudé. Elytres à leur base de un tiers à peine plus larges que le prothorax, progressivement et faiblement élargis jusqu'au tiers postérieur, séparément et brièvement arrondis au sommet, les épaules largement arrondies, peu marquées ; disque modérément convexe, brusquement déclive en arrière ; stries fines, formées de points allongés, très étroits, pourvus au fond d'une très petite squamule, à peine séparés par des intervalles excessivement étroits ; interstries larges, plans. Pattes à squamosité verte assez serrée et à pubescence blanche ; fémurs progressivement épaissis, armés en dessous d'un très petit denticule. Dessous concolore.

Long. 3,7-4,5 mm.

Moyen Chari : Niellims (J. Decorse, Muséum de Paris) ; Haut Niger (ma coll.).

CORIGETUS AFRICANUS nov. sp.

Brun, les pattes et les antennes jaunes, densément revêtu de squamules légèrement métalliques, vertes et dorées, entremêlées, les interstries des élytres munis chacun de deux rangs peu réguliers de soies flaves, courtes et soulevées.

Rostre large, à peine plus long que la tête, fortement échancré au sommet, fortement et largement déprimé longitudinalement au milieu, la dépression étroitement canaliculée au milieu, limitée latéralement par deux carènes obtuses atteignant la base des yeux. Tête transversale, le vertex convexe, le front déprimé, yeux assez grands, oblongs, saillants. Antennes robustes et assez courtes, densément squamulées et hérissées de courtes soies soulevées ; scape presque droit, aussi long que le funicule, graduellement et faiblement épaissi ; deux premiers articles du funicule égaux, longs, chacun du double de la longueur du 3^e, celui-ci subcarré et le plus court, les suivants légèrement obconiques, plus longs qu'épais, la massue oblongue-acuminée, de la longueur des 3 articles précédents réunis. Prothorax subcylindrique, faiblement transversal, le bord antérieur tronqué, la base assez fortement bisinuée à lobe médian large et obtus, les bords latéraux subrectilignes, subparallèles, les angles postérieurs aigus ; peu convexe, très légèrement impressionné transversalement en avant, un peu plus fortement en dessous, à points épars. Ecusson petit, ovale, squamulé. Elytres presque de moitié plus larges à leur base que le prothorax, faiblement élargis jusqu'au tiers postérieur, les épaules assez saillantes, brièvement arrondies ; convexes, brusquement déclives en arrière, à stries fines, leurs points allongés, espacés, largement séparés, les interstries larges, plans sur le disque, légèrement relevés sur les bords latéraux et en arrière. Pattes assez robustes, peu densément squamulées de cendré et faiblement pubescentes ; fémurs claviformes et armés en dessous d'un petit denticule. Dessous densément squamulé, concolore.

Long. 4 mm. environ.

Région de Zinder : Dungass (D^r R. Gaillard, 1910, Muséum de Paris).

CORIGETUS RUBRIPES nov. sp.

Brun, les pattes et les antennes rouges, densément revêtu de squamules d'un vert clair, muni en outre de nombreuses soies très courtes, soulevées et blanches. Rostre large, de la longueur de la tête, faiblement élargi au sommet, l'échancrure apicale triangulaire et profonde, largement et assez fortement déprimé longitudinalement, cette dépression limitée latéralement par une carène obtuse et munie au milieu d'une fine ligne lisse, élevée, noire, terminée sur le front dans un point enfoncé. Tête faiblement transversale, le front plan ; yeux grands, ronds, assez saillants. Antennes assez longues à pubescence squamuleuse cendrée appliquée ; scape un peu plus court que le funicule, faiblement arqué, modérément et progressivement épaissi ; 2° article du funicule de la longueur du 1^{er} et aussi long que les 3° et 4° réunis, les suivants plus longs qu'épais et faiblement obconiques, la massue oblongue de la longueur des 3 articles précédents réunis. Prothorax trapézoïdal, presque du double aussi large que long, le bord antérieur tronqué à lobes oculaires à peine indiqués mais ciliés, la base fortement bisinuée et à lobe médian triangulaire, large ; disque subplan, largement et très fortement impressionné latéralement en avant, impressionné faiblement devant la base ; à ponctuation éparse, les points brièvement sétosulés, les soies squamuleuses courtes, appliquées, dirigées en avant. Ecusson ovale, petit, squamulé. Elytres à la base, peu plus larges que le prothorax, oblongs, élargis modérément jusqu'au tiers postérieur, les épaules arrondies et peu marquées ; convexes, brusquement déclives en arrière ; stries fines, leurs points allongés, finement squamulés, affaiblis en arrière ; interstries larges, subplans, le sutural légèrement tectiforme, munis chacun de deux rangs peu réguliers de soies. Pattes médiocres à squamosité assez dense, verte et blanche, et à pubescence cendrée éparse ; fémurs faiblement épaissis, finement dentés en dessous. Dessous coloré.

Long. 3,5-4 mm.

Soudan : Alahina sur la rive du Falemé (Kermogant, 1903, Muséum de Paris).

CORIGETUS POSTHI nov. sp.

Brun noir, les pattes et les antennes d'un roux ferrugineux foncé, densément revêtu de petites squamules rondes, vertes, mates, serrées, et pourvu de courtes soies squamuleuses flaves, soulevées et disposées en deux rangs irréguliers sur chaque interstrie.

Rostre beaucoup plus long que la tête, continu avec celle-ci, un peu rétréci en avant jusqu'aux ptérygies qui sont saillantes, les scrobes fovéiformes, courts et profonds mais prolongés en arrière jusque devant les yeux par un large et profond sillon ; rostre profondément échancré au sommet, l'échancrure étroitement rebordée ; creusé en dessus longitudinalement d'un large et profond canal, élargi, évasé en arrière et atteignant le sommet de la tête, bifurqué en avant et contournant l'échancrure apicale, limité de chaque côté sur toute sa longueur par une carène relevée au-dessus des yeux, densément squamulée, l'échancrure apicale bordée de cils flaves. Tête très courte, fortement déprimée, les bords relevés au-dessus des yeux, ceux-ci grands, ronds, saillants, subcontigus au prothorax. Antennes à squamosité jaunâtre, serrée, et à pubescence courte et soulevée ; la massue d'un brun foncé ; scape arqué, subcylindrique, à peine épaissi au sommet, aussi long que le funicule ; deux premiers articles du funicule égaux, de un tiers plus long chacun que le 3^e, les suivants subconiques, plus longs que larges, graduellement plus courts mais non épaissis, la massue oblongue, étroite, de la longueur des 3 articles précédents réunis. Prothorax subtrapézoïdal, beaucoup plus court que large, les bords latéraux arqués en avant, sinués en dedans en arrière, les angles postérieurs aigus, le bord antérieur tronqué, à lobes oculaires à peine indiqués, la base fortement bisinuée, son lobe médian large et obtus ; disque inégal, marqué de 3 fortes impressions, l'une antérieure transversale, les deux autres longitudinales de chaque côté du milieu qui est relevé ; densément squamulé et à points épars et sétosulés. Ecusson en demi-ovale, squamulé. Elytres de un tiers plus larges que le prothorax, subparallèles, les épaules brièvement arrondies, convexes, brusquement déclives en arrière ; stries fines et lâchement ponctuées, interstries très larges et convexes. Pattes densément squa-

mulées et sétosulées ; fémurs peu épaissis, inermes ; tibias droits. Dessous concolore, densément squamulé.

Long. 6 mm.

Région d'Agadès : Azbin (C. Posth, 1908, Muséum de Paris).

AMBLYRHINUS BRUNNEUS nov. sp.

Oblong, brun, densément revêtu de squamules d'un brun jaune, les interstries des élytres munis chacun d'un rang de soies flaves penchées et épaisses, légèrement claviformes.

Rostre un peu plus long que la tête, profondément et largement déprimé longitudinalement, la dépression limitée sur ses bords par une carène, munie au milieu d'une ligne enfoncée, terminée en arrière au milieu du front dans un point oblong. Tête courte, transversale, déprimée en avant, convexe sur le vertex ; yeux latéraux, arrondis, subplans, subcontigus au prothorax. Antennes robustes, roussâtres, à pubescence squamuleuse cendrée, serrée et soulevée ; scape légèrement arqué, graduellement épaissi, de la longueur du funicule ; 1^{er} article du funicule de un tiers plus long que le 2^e, celui-ci à peine plus long que le 3^e, les suivants courts, subcarrés, le 7^e obcuniqué un peu plus long, la massue ovale, peu épaisse et courte. Prothorax transversal, modérément rétréci en avant, à bords latéraux modérément et régulièrement arqués-convergeants en avant, le bord antérieur tronqué en dessus, ses lobes oculaires grands, triangulaires, saillants ; la base fortement bisinuée avec un lobe médian large, obtus ; disque peu convexe, marqué de chaque côté d'une faible impression basale, sans carène, latérale, à ponctuation éparse, chaque point muni d'une courte soie squamuleuse, épaisse et courte. Ecusson rond, densément squamulé. Elytres à la base de un tiers plus larges que le prothorax, un peu élargis jusqu'au tiers postérieur, brièvement arrondis ensemble au sommet, les épaules largement arrondies ; peu convexes, légèrement déprimés le long de la base, brusquement déclives au sommet ; stries fines, à points oblongs, pourvus au fond d'une très petite squamule, séparés par des intervalles aussi grands que les points, interstries larges, convexes, leurs soies courtes en avant, plus longues et plus visibles au sommet. Pattes courtes et robustes, ponctuées, à squa-

mules sétiformes assez serrées ; fémurs armés d'un très petit denticule ; tibias assez épais, armés d'un petit onglet à l'angle apical interne. Dessous à revêtement dense, concolore et à points épars.

Long. 4-4,2 mm.

Congo français : Fort Crampel (ma coll.). Bas Chari : Kouka, fort Lamy, fort Archambault (J. Decorse, Muséum de Paris).

Obs. : Quelques spécimens de coloration plus claire ont sur les bords latéraux des élytres des taches cendrées.